SIGNATURE

DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

2019 - 2021

Lundi 1er juillet 2019

Convention Territoriale Globale

Projet social de territoire

Maison de la Nature
Route de Roche
86400 CIVRAY

16h30 – 18h00

La Convention Territoriale, c'est quoi ?

- Une convention de partenariat qui favorise la territorialisation de l'offre globale de services de la branche famille de la CAF en cohérence avec les politiques locales, et avec le soutien de la MSA

- Elle permet de fixer des priorités sur une période pluriannuelle et oriente les moyens mobilisés dans les différentes conventions de financements

- La CTG met en œuvre des axes de travail identifiés à travers un diagnostic élaboré et qui porte sur l'ensemble des champs de compétences communs à la collectivité, à la Caf et à la MSA : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, attractivité du territoire, etc

CIVRAISIEN EN POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Vienne

msa santé famille retraite services

Pourquoi une CTG sur le Civraisien en Poitou ?

- Fusion en 2017 des trois communautés de communes (Pays Civraisien et Charlois, Région de Couhé et Pays Gencéen)

- Renouvellement et fusion des 3 contrats enfance jeunesse en 2018

- Territoire identifié comme prioritaire pour ce qui est des services proposés aux allocataires et des publics vulnérables (offre d'accueil du jeune enfant, accès aux droits, animation de la vie sociale, action parentalité)

- Diagnostic des besoins sociaux mené en 2017 sur la ville de Civray qui révélait des axes problématiques en matière de développement social (mobilité, accès aux soins, précarité économique, etc.) et la nécessité de développer la réflexion à l'échelon communautaire

Une mise en œuvre partenariale et intersectorielle

Convention Territoriale Globale

Comité de pilotage restreint	***Les signataires de la CTG et les élus de la CCCP*** *(instance décisionnelle)*
Comité d'acteurs	***Les signataires de la CTG et les partenaires de terrain*** *(instance consultative/technique)*
Comité technique	***Les représentants techniques des signataires et référents techniques des partenaires de terrain*** *(instance méthodologique)*
Groupes de travail	***Elus, acteurs locaux, institutionnels, habitants porteurs d'actions*** *(instance opérationnelle)*
Coordination	***Communauté de Communes du Civraisien en Poitou***

CIVRAISIEN EN POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Vienne

msa santé famille retraite services

Une démarche projet sur plusieurs temporalités

Diagnostic partagé

- **Février 2018 - juillet 2018:** diagnostic dans le cadre du Contrat enfance jeunesse
- **Février 2018 - juillet 2018:** Questionnaire aux familles (1023 réponses sur 4500 familles)
- **Février 2018 - juillet 2018:** 9 entretiens individuels (1h30) avec différents acteurs
- **Mai 2018:** Forum participatif à destination des professionnels
- **Juin 2018:** Forum participatif à destination des habitants

Définition de la stratégie

- L'analyse complète de cette mosaïque d'informations a permis de déterminer 11 axes transversaux prioritaires qui devaient orienter et affiner leur déploiement stratégique
- Les élus ont fait ressortir 5 axes stratégiques qui vont structurer le développement du territoire
- Ces 5 axes ont été développés par des groupes prospectifs composés d'élus, d'habitants (membres du conseil de développement), de professionnels et de représentants d'institutions

Mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale

- **2019 – 2021 :** Mobilisation des acteurs, institutionnels, habitants pour la mise en œuvre de la stratégie et des actions de la CTG
- **Sept 2019 – Déc 2019 :**écriture des fiches actions et organisation de la coordination

CIVRAISIEN EN POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Vienne

msa santé famille retraite services

Les signataires du Contrat Local de Santé

- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

➔ Soutien technique

➔ Optimisation de financements

➔ Développement de nouvelles actions

Un programme d'actions pluriannuelles structuré par 5 axes

AXE N°1

PENSER L'ACTION SOCIALE DE FAÇON CONCERTÉE SUR LE TERRITOIRE

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°1

Développer des espaces de rencontre à compétence pluridisciplinaire

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°2

Créer et animer des réseaux d'acteurs pour mailler le territoire en recensant l'existant et en communiquant vers la population

Et concrètement, quelques exemples d'actions :

- *La création d'un centre social dans le Civraisien en Poitou*
- *Actions de formation et d'information sur les leviers d'accompagnement au départ en vacances (dispositifs VACAF, aide aux temps libres des familles).*
- *Proposer l'offre « je me sépare » sur les permanences ou par visio Caf (la situation de séparation est souvent un motif de visite)*

Un programme d'actions pluriannuelles structuré par 5 axes

AXE N°2

ACCOMPAGNER L'ACCÈS AUX DROITS DES HABITANTS

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°1

Développer des logiques de proximité à travers les mobilités

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°2

Améliorer l'autonomie du citoyen en le rendant acteur

Et concrètement, quelques exemples d'actions :

- *Création avec un collectif de partenaires d'un outil itinérant dédié à l'apprentissage et à la maitrise des outils numériques dans le cadre de l'accès aux droits, de la rupture de l'isolement*

Un programme d'actions pluriannuelles structuré par 5 axes

AXE N°3

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE PAR LA VALORISATION DES SERVICES AUX FAMILLES

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°1

Développer des lieux ressources pour mieux communiquer et accompagner

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°2

Animer un réseau d'acteurs éducatifs

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°3

Développer une offre d'accueil des moins de 3 ans et adaptée aux familles à besoin spécifique

Et concrètement, quelques exemples d'actions :

- *Développer le « aller-vers » pour amener des services/équipements type actions des espaces de vie sociales avec des moyens itinérants (mini bus, camping-car, etc.)*
- *Augmenter le nombre de multi accueils*
- *Mise en place d'une coordination éducative locale (directeurs d'écoles, collèges, animateurs, représentants de parents).*

Un programme d'actions pluriannuelles structuré par 5 axes

AXE N°4

CONSTRUIRE UN PARCOURS D'AVENIR POUR LA JEUNESSE 12-25 ANS

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°1

Accompagner et développer les mobilités des jeunes

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°2

Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°3

Soutenir l'engagement de la jeunesse

Et concrètement, quelques exemples d'actions :

- *Projet BAFA territorial (formation d'une quinzaine de jeunes du territoire en 2019)*
- *Groupe de travail réunissant les acteurs économiques du territoire et les acteurs de la jeunesse (Mission locale, animateurs jeunes…)*

Un programme d'actions pluriannuelles structuré par 5 axes

AXE N°5

VIVRE LA RURALITÉ COMME UNE FORCE DU TERRITOIRE

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°1

Valoriser le local à travers ses espaces et son patrimoine naturel et économique

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°2

Animer un réseau d'acteurs autour de l'emploi et de l'insertion

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°2

Utiliser le maillage (asso, entreprises, etc.) et le valoriser au travers des services au public

Et concrètement, quelques exemples d'actions :

- *Développer une application mobile ou plateforme numérique permettant de consommer les produits locaux*
- *Développer l'expérimentation nationale « territoire zéro chômeur »*

Un schéma de développement s'articulant avec d'autres programmes

Un Contrat Local de Santé élaboré en partenariat avec l'ARS et dont la CAF et la MSA sont signataires

5 axes stratégiques permettront d'agir pour diminuer les inégalités socio-économiques en santé, d'accès aux droits, aux services, à l'isolement :

- Renforcer l'accès aux soins et à la prévention
- Favoriser le maintien dans l'autonomie des personnes âgées au domicile
- Santé mentale, souffrance psychosociale et addictions
- Santé environnement
- Innovations technique et organisationnelle en santé

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie en agissant sur la production & consommation locale, les industries et système productif local, la préservation des milieux, le stockage carbone, les mobilités, les logements et habitudes de vie, la qualité de l'air/terre/eau : **des thématiques de développement territorial**